



Groupe  
Mammalogique et  
Herpétologique du  
Limousin

## La Médiation Faune sauvage

*Rapport d'activité 2014*

Médiation Faune Sauvage – rapport d'activité 2014 • Limousin

Décembre 2014



Etude réalisée grâce aux financements de



  
**CORREZE**  
Conseil Général

**G.M.H.L.**

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural - Siret : 42463710600016  
**Siège administratif** : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

Couverture : *Glis glis* - Marcel CRUVEILLIER / *Rhinolophus hipposideros* - Julien VITTIER / *Hierophis viridiflavus* - Jean-Philippe DESVAUX .

Rédaction : Gaëlle CAUBLLOT

**G.M.H.L.**

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016  
**Siège administratif** : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

## SOMMAIRE

Introduction.....	2
I. Les actions MFS en 2013 .....	3
A. Veille téléphonique .....	3
B. Édition d'un dépliant .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
C. Edition d'une série de kakémonos .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
D. Inventaire des ouvrages d'art.....	8
E. Interventions .....	8
II. Actions envisagées dans le cadre de la MFS pour l'année 2014. ....	10
A. Les interventions .....	10
B. La communication .....	10
C. La veille téléphonique .....	11
Conclusion .....	12

## INTRODUCTION

En 2007, le GMHL a alerté les collectivités territoriales du Limousin sur le besoin et l'urgence de remettre en place une action visant à régler les problèmes de médiation avec la faune sauvage de proximité. Différentes structures, conscientes du besoin et de l'ampleur de la demande, ont répondu favorablement à cette sollicitation. Ainsi la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin et le Conseil Régional du Limousin ont su faire confiance au G.M.H.L pour prendre en charge les actions de médiation relatives à la cohabitation avec la faune sauvage et ce, vis à vis des espèces pour lesquelles il est compétent (mammifères, reptiles et amphibiens).

Cette action connaît un succès de plus en plus important depuis sa mise en place, les appels et les sollicitations concernant la faune sauvage sont de plus en plus nombreux.

Les actions du médiateur, telles qu'elles ont été définies lors des demandes de subventions, consistent à :

- écouter et conseiller la population sur la faune sauvage et les désagréments qu'elle peut occasionner ;
- acheter du petit matériel dans certains cas et pour certains travaux (planches, briques, tuiles, etc.) d'aménagements dans l'objectif d'atténuer les nuisances ;
- élaborer un document de sensibilisation auprès du grand public sur la faune sauvage de proximité afin de mieux faire connaître et faire comprendre les besoins des espèces et leur utilisation de nos bâtiments ;
- mener des actions de communication et de concertation avec les structures de l'aménagement du territoire et avec les acteurs socio-professionnels pour favoriser les niches écologiques de certaines espèces et penser les éventuels problèmes ;
- évaluer l'impact des activités humaines, et notamment du trafic routier sur la faune sauvage et proposer des mesures compensatoires.

Grâce à toutes ces actions, le médiateur faune sauvage (MFS) permet de mieux faire connaître ces espèces et de réaliser des actions concrètes pour leur protection et leur conservation. L'ensemble de ces objectifs convergent vers une meilleure harmonie «Homme-Environnement» et une meilleure valorisation du patrimoine naturel qui se veut être l'un des principaux atouts de notre région.

## I. LES ACTIONS MFS EN 2014

### A. Veille téléphonique

Objectif : Réponse aux personnes confrontées à des problèmes de cohabitation avec la faune sauvage ; déplacements auprès des personnes qui subissent certaines nuisances et qui demandent des conseils en aménagement pour les atténuer ; réponses à des questions traitant des reptiles, mammifères et amphibiens, convention de préservation des colonies de chauves-souris.

Actions réalisées : Actions réalisées toute l'année. Le GMHL recense **80 contacts au 31 décembre 2014**.

#### a. Localisation des appels

Plus de la moitié des appels (52%) proviennent de la Haute-Vienne, comme les années précédente. La Corrèze représente 23% des appels et la Creuse 11%. Ces chiffres sont similaires à ceux de 2013. Les 4% d'appels restants ne sont pas localisés ou proviennent d'autres régions (cf. figure 1).

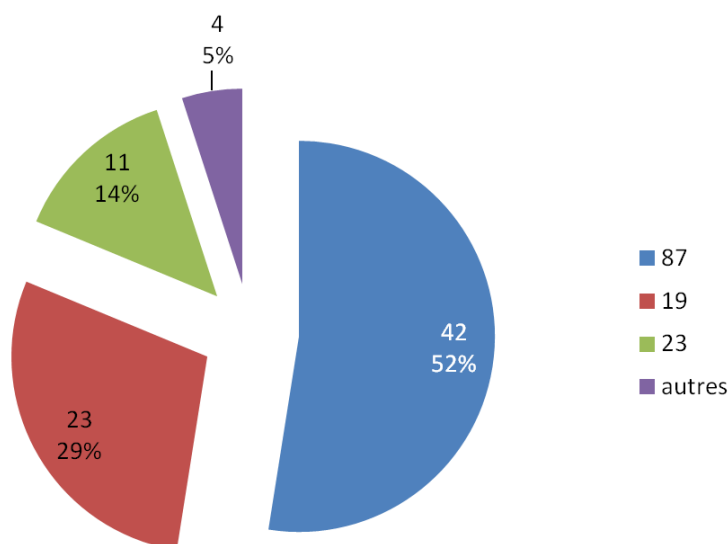


Figure 1 : Répartition des appels reçus pour l'action MFS en fonction des départements – GMHL 2014

#### b. Espèces concernées par les appels

- **Chiroptères** : les chauves-souris représentent toujours la majorité des appels (71%, pourcentage similaire à 2013). Une convention ont été passées avec des particuliers afin qu'ils s'engagent à conserver les colonies présentes dans leurs bâtiments en échange de la mise en place d'aménagements légers et du nettoyage régulier par l'association. Les espèces les plus fréquemment trouvées sont les pipistrelles (indéterminées car presque toujours dissimulées), la Sérotine commune et le Petit Rhinolophe. D'autres espèces, moins fréquentes, comme le Grand Rhinolophe, ont été à l'origine d'aménagements particuliers afin de les protéger.

- **Reptiles** : les serpents sont la deuxième cause la plus fréquente d'appels (9%). 2014 n'a pas été une année particulièrement chaude mais ils souffrent d'une très mauvaise réputation et de nombreuses personnes en sont effrayées.
- **Mustélidés** : En 2014, les appels pour des problèmes de cohabitation avec le blaireau sont plus importants que les années passées (5% contre 1% en 2013). La loutre, espèce PRA, est concernée dans un cas de prédation dans une pisciculture en 2014 (à Vignols). Le PRA Limousin classe la médiation auprès des pisciculteurs comme une priorité 1 (très forte) du fait de la fréquence du mustélide dans la région. La fouine n'a provoqué qu'un seul appel cette année, ce qui est très surprenant car cette espèce est assez souvent à l'origine d'appels (les propriétaires contactant en général les piégeurs en premier lieu puis le GMHL suite au désintérêt de ces derniers pour l'espèce – non classée nuisible en 2014).
- **Rongeurs** : les appels concernant les loirs sont constants depuis 2013 (5%).

Les autres sujets sont anecdotiques en 2014 (hérisson, création/réhabilitation de mares, grenouilles).

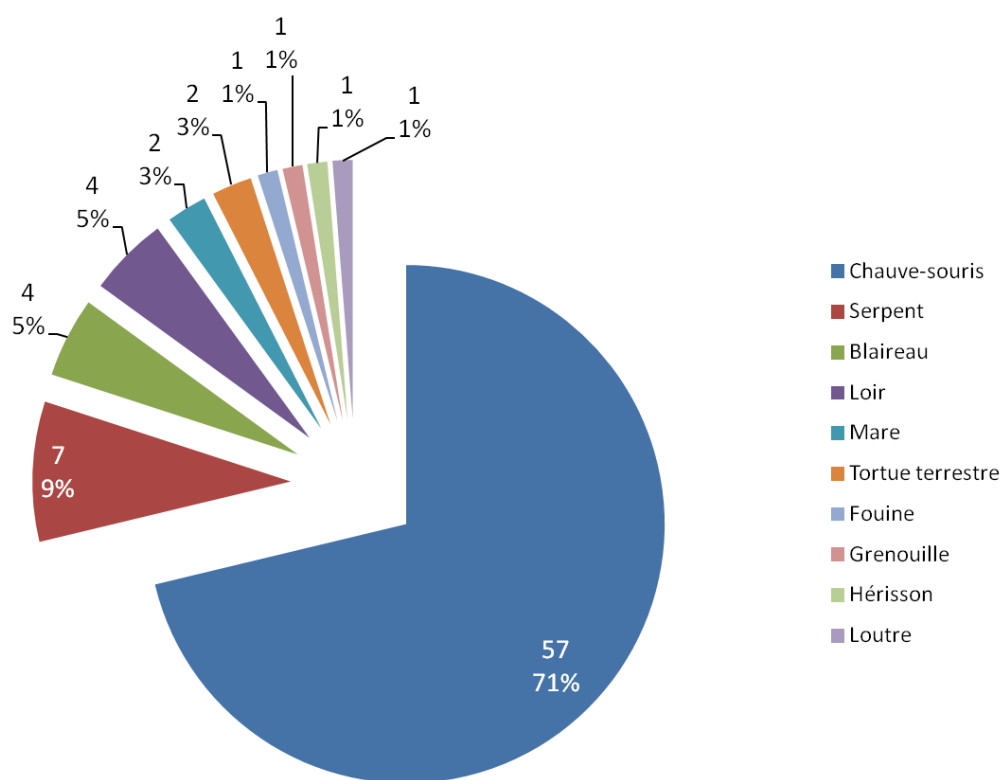


Figure 2 : Répartition des appels reçus en fonction des espèces - GMHL 2014

### c. Origine de l'information

La plupart des appelants par téléphone ne nous communiquent pas par quel moyen ils ont eu connaissance de notre action (64%). Le site internet du GMHL dirige 9% des contacts. Comme les années précédentes, de nombreux appels transitent encore par le centre nature La Loutre, structure à l'origine de la MFS en Limousin (7%) Le bouche à oreille (bénévoles, ancien appelant, visite du

GMHL à l'occasion d'une autre étude) représente 9% des appels. Les partenaires du GMHL (CEN Limousin, ONEMA, LPO 19, RNN, communes, SEPOL...) orientent efficacement les appels reçus.

La très grande majorité des communications sont réalisées via le téléphone en 2014 (90% des cas), puis par le biais de notre adresse mail (7% en contre 14% en 2013). Deux personnes se sont déplacées au local du GMHL ou ont fait part de leur problème lors d'une animation (sortie nature) (cf. fig.3 et 4).

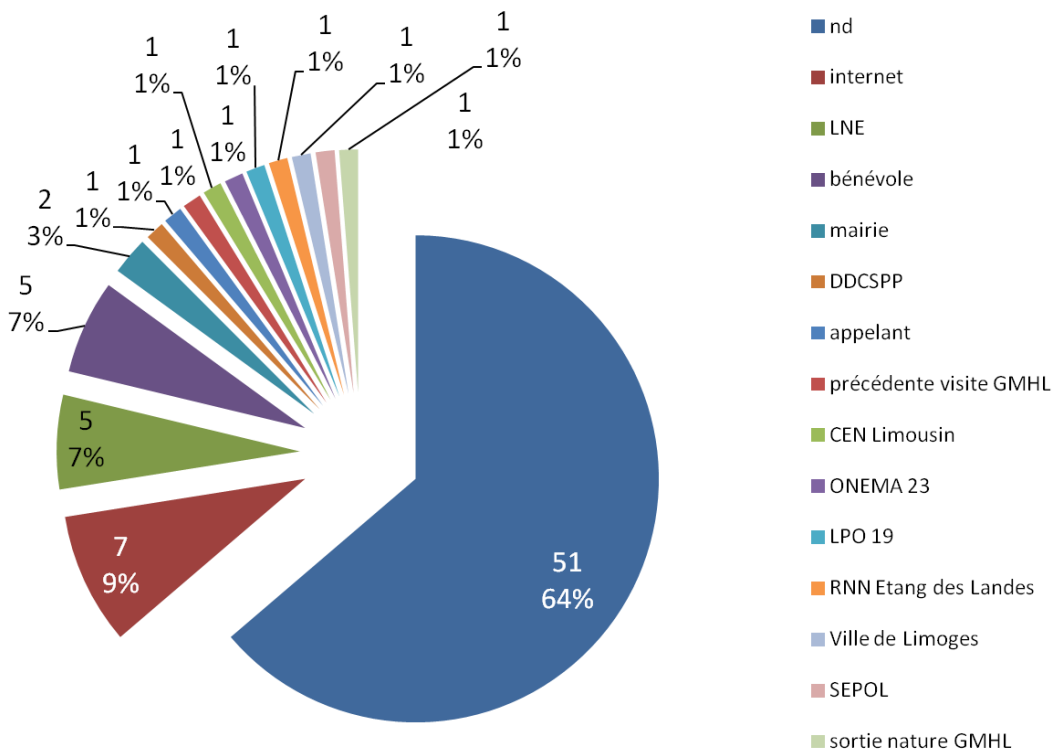


Figure 3 : Répartition des appels reçus en fonction de l'origine de l'information - GMHL 2014

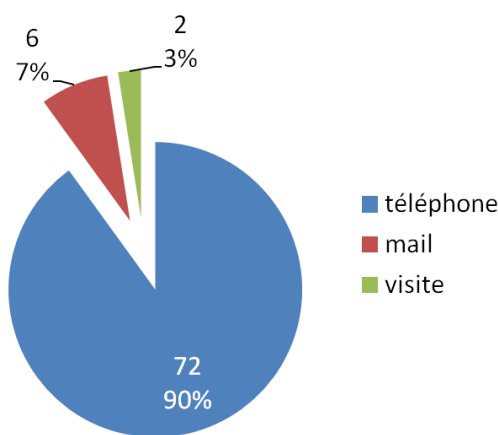
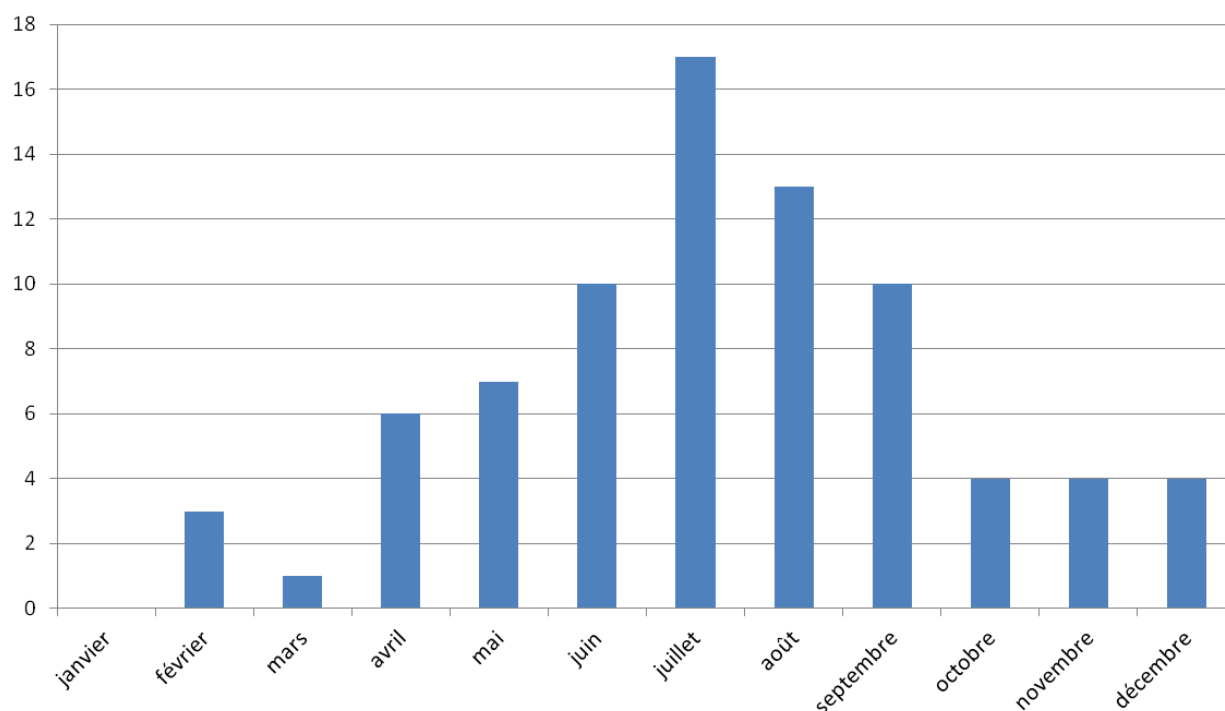


Figure 4 : Répartition des appels reçus en fonction du moyen de communication - GMHL 2014

**d. Répartition des communications**

**Figure 5 : Répartition des appels reçus tout au long de l'année - GMHL 2014**

Comme les années précédentes, les appels débutent dès le mois d'avril (arrivée des chauves-souris dans les colonies de reproduction), et le pic de médiation survient en été (pleine période d'activité des animaux) jusqu'au milieu de l'automne (déplacement des chauves-souris et des reptiles vers les zones d'hibernation) (cf. fig.5).

Le nombre de communication semble se maintenir autour de 75 appels par an en moyenne depuis plusieurs années (mis à part un pic en 2012, année particulièrement chaude ayant généré beaucoup d'appels concernant les serpents) (cf. fig.6).

Sur les 80 appels reçus en 2014, **23** ont été suivis d'une visite à domicile, 6 ont mené à des aménagements pris en charge par l'association (pose de bâches suspendues, essais de barrière à blaireau par fils imprégnés de répulsif pour carnivores).



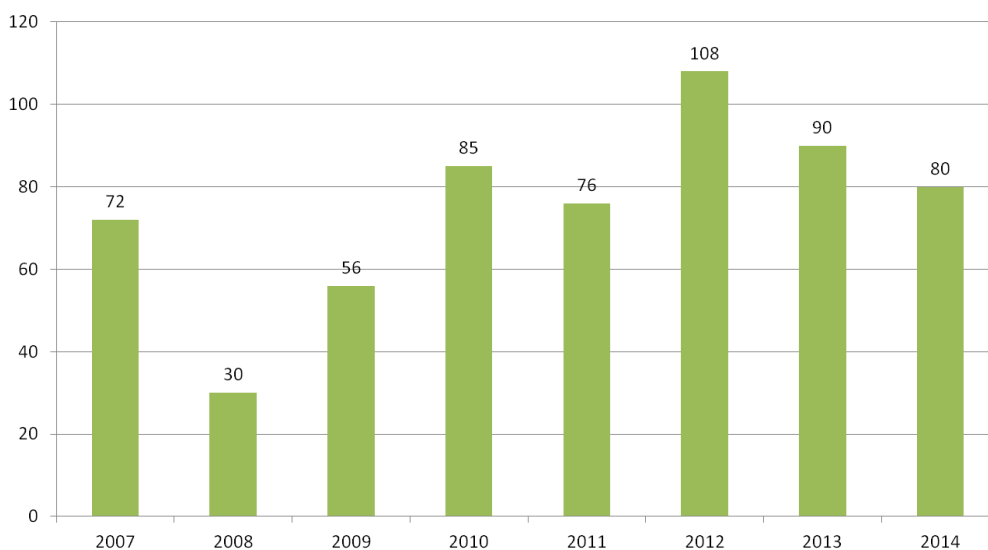


Figure 6 : Nombre d'appels reçus depuis 2007 - GMHL 2014

**e. Attitude des appelants**

L'attitude des appelants est déterminante dans la bonne marche d'une médiation. Parfois confondue avec un service de dératisation, la médiation cherche avant tout à concilier la présence des animaux avec la vie des humains de manière plus harmonieuse. Une coopération des appelants est alors impérative.

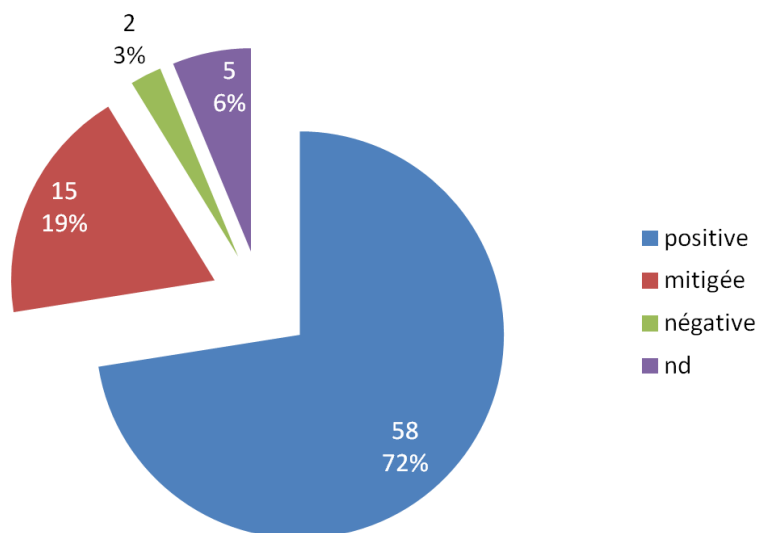


Figure 7 : Attitude des appelants - GMHL 2014

Les trois quarts des personnes contactant le MFS présentent une attitude positive (souhaitent conserver les animaux en aménageant les parties occupées, ou les faire fuir sans les blesser, etc.). 19% souhaitent que les animaux s'en aillent définitivement et ne sont pas totalement enclins à faire des efforts afin de régler leur problème de cohabitation. 3% posent de réels problèmes

(comportement agressif, menace de tuer les animaux) et ne peuvent pas être aidés faute de coopération. Ces personnes souhaitent en général des dédommagements financiers car ils estiment avoir subi un dommage dû à une espèce protégée (les associations sont alors désignées comme responsables des dégâts) ou ne comprennent pas qu'il est interdit de déplacer des espèces protégées (l'humain ayant priorité). Certains de ces cas ont été transmis aux services de l'ONCFS (cas pour une loutre prélevant des carpes de gros calibre sur un étang de pêche creusois probablement très mal géré, le propriétaire ayant clairement menacé de tuer les animaux et refusant toute alternative).

## **B. Inventaire des ouvrages d'art**

Objectif : Contact avec les structures départementales et communales chargées de la réfection des ponts mais aussi de l'entretien des chaussées pour mettre en place des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement. Inspection systématique des ouvrages d'art avant réfection et localisation des interstices comportant des chiroptères ou autres animaux fréquentant les ponts.

Actions réalisées : Collaboration en cours avec le Conseil Général de la Creuse et le Conseil Général de la Haute-Vienne concernant les travaux de réfection des ouvrages d'art. Les services Aménagements et Ouvrages d'art des deux conseils généraux fournissent au GMHL la liste des ouvrages en réfection au cours de l'année. Ils s'engagent également à avertir le GMHL en cas de travaux non programmés.

Chaque pont prospecté fait, depuis 2011, l'objet d'une fiche descriptive précise avec photographies. Les données recueillies sont ensuite transmises aux services compétents. Ces fiches indiquent les dates de passage, la présence de chauves-souris (ou de gîtes favorables), de Loutre d'Europe ou d'autres espèces. Elle indique également quels aménagements pourraient favoriser l'installation ou la conservation de ces espèces.

En 2014, 3 ponts ont été particulièrement étudiés. Ces ouvrages, en réfection dans le courant de l'automne, ont été équipés de gîtes (planches posées sur la face la plus ensoleillée, création de crevasses/orifices dans la voûte) et les gîtes existants ont été soigneusement conservés. La présence de grands murins a été notée dans l'un d'eux.

## **C. Interventions**

Objectif : Sensibiliser la population sur les espèces menacées et le rôle de chacun dans leur préservation.

Actions réalisées :

- Participation à des manifestations publiques (Fête de la Nature, Quinzaine de la Biodiversité, fête des Croqueurs de Pommes...).
- Intervention auprès du foyer de vie Gilbert d'Ambazac. La présence d'une couleuvre dans un bassin vide a provoqué la crainte des résidents. La MFS est tout d'abord intervenue pour rassurer le personnel et proposer un entretien dissuadant les serpents de s'approcher. La configuration des lieux étant difficilement modifiables (proximité de prairies et de lisières, cimetière à 100m), une demi-journée de sensibilisation a été proposée aux résidents (film « Mon amie la Couleuvre » suivi quizz sur les serpents) qui ont semblé montré beaucoup d'enthousiasme.

- Intervention pour la cinquième année consécutive auprès des élèves du LMB de Felletin (1<sup>e</sup> année CAP Menuiserie), réalisation de nichoirs à muscardins et à chouette chevêche en partenariat avec la SEPOL (nichoirs installés à la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes (23).
- Journée de sensibilisation des agents de la DIRCO le 3 juin 2014 portant sur la faune sauvage et les infrastructures routières (cause des collisions, aménagements). 40 personnes ont participé à cette formation.

#### **D. Tables rondes des médiateurs faune sauvage de France**

Une table ronde s'est déroulée du 4 au 6 mars 2015 au château de Ligoure (le Vigen – 87) afin de regrouper les médiateurs de France comme cela avait été réalisé en 2002 (Roué, Sané et Leblanc 2002<sup>1</sup>) pour les chiroptères. En effet, très peu d'informations et de retours existent sur les conseils dispensés par les médiateurs qui ont exprimé le souhait de se retrouver pour partager leurs expériences. La rencontre se sont déroulées sur 3 jours complets et ont permis de débattre des différents sujets principaux :

- Jour 1 : reptiles et chiroptères (en parallèle)
- Jour 2 : mammifères terrestres
- Jour 3 : oiseaux.

Le but de ces journées était d'échanger sur les techniques mises en place, d'évaluer l'efficacité des aménagements proposés, de débattre de cas concrets et de présenter les différents supports de communication.

35 participants venus de la France entière ont pris part à ces premières tables rondes nationales. Quelques axes ont été définis à l'issue de ces journées dans le but de dynamiser les liens entre les différents MFS. La création d'une plateforme numérique permettant l'échange d'informations a été particulièrement plébiscitée. Le Limousin se propose de mettre cette plateforme en place dans le courant de l'année 2015-2016. L'idée serait de partager les expériences et de créer des supports communs afin d'harmoniser les réponses des médiateurs et de développer la mission dans les régions de France non couvertes.

1 : Roué S., Sané R. et Leblanc F. 2002. Synthèse de la Table ronde "sauvetages". *Symbioses* 6 : 49-52.

## **II. ACTIONS ENVISAGEES DANS LE CADRE DE LA MFS POUR L'ANNEE 2015.**

Il est envisagé de poursuivre les actions entamées en 2014 et de développer certains axes, notamment :

### **A. Les interventions**

Le GMHL souhaite intervenir auprès des centres de formation aux métiers des bâtiments (AFPA de Limoges, LMB Felletin...) et de certains corps de métiers fréquemment confrontés à la faune sauvage tels que les pompiers, les vétérinaires, les techniciens de la SNCF, etc. Des formations/sessions d'information pourraient être dispensées au personnel en contact avec les serpents ou les chauves-souris, notamment. Un premier courrier d'information à destination des vétérinaires de Haute-Vienne a été envoyé dans le courant de l'année 2014. Ce même courrier sera envoyé aux vétérinaires de Creuse et de Corrèze en 2015.

Le GMHL souhaite également continuer à intervenir auprès des pisciculteurs du Limousin afin de les conseiller dans la mise en défens de leurs bassins contre la Loutre d'Europe dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de l'espèce. L'intervenant du GMHL sera accompagné de l'animateur pisciculture national désigné par le Plan National d'Action (M. Stéphane RAIMOND). Une visite est prévue en janvier 2015 dans une pisciculture de Vignols.

### **B. La communication**

Le GMHL souhaite développer la partie MFS de son nouveau site internet en y insérant des pages sur les chauves-souris présentes dans les bâtiments (publics comme privés) ainsi que sur les autres espèces fréquemment rencontrées dans ou en bordure des habitations. Un nombre relativement important d'appels étant passés suite à consultation sur le site, il s'avère que celui-ci joue un rôle prépondérant dans l'information au public. Le site pourra présenter également des modèles de nichoirs, d'installations dans les greniers, etc.

En 2015, le GMHL souhaite continuer à travailler avec la SEPOL et SOS Faune Sauvage afin de créer et d'harmoniser un pôle médiation couvrant toutes les thématiques (ou presque). Des actions communes pourront être entreprises comme l'information aux communes quant à l'accès aux clochers à la faune sauvage, la prise en compte de la faune dans le patrimoine bâti, etc.

Enfin, un projet est en cours de réalisation au niveau national afin d'informer les élèves des écoles vétérinaires, futurs acteurs de terrain importants dans les questions de cohabitation avec la faune sauvage. La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères et la Société Herpétologique de France pourraient collaborer à la réalisation d'une plaquette d'information sur les espèces sauvages protégées et peut-être organiser des interventions auprès des étudiants des différentes écoles vétérinaires de France. Cette réflexion est issue d'une proposition du GMHL et d'une enseignante de l'école vétérinaire de Nantes.

### **C. La veille téléphonique**

Le GMHL souhaite la mise en place d'un réseau de bénévoles pouvant intervenir dans les secteurs éloignés de Limoges. Ces bénévoles seront formés aux questions de la Médiation Faune Sauvage, en particulier celles des aménagements. Cette méthode devrait permettre d'apporter une meilleure assistance et de conserver plus d'habitats favorables aux espèces du fait des contacts directs avec la population. La formation pourrait être dispensée par des membres de l'association et des salariés en ayant les compétences.

### **D. Tables rondes des Médiateurs de France**

Afin de maintenir la dynamique insufflée par les premières tables rondes, il serait bon de réitérer en mars 2016. Le Limousin propose d'organiser à nouveau ces tables rondes, qui semblent avoir remporté un franc succès, en modifiant peut-être la formule : participations de corps de métiers comme des psychologues ou des agents de l'ONCFS, mise en place d'une journée ouverte au grand public suivie de 3 jours de tables rondes entre professionnels, visite d'un site aménagé dans le cadre de la MFS...

## CONCLUSION

L'action de médiation faune sauvage est très favorable à la conservation des espèces du fait de la possibilité de communiquer avec divers acteurs de terrain (futurs ouvriers du bâtiment, techniciens SNCF, pompiers...) et le grand public afin de proposer des actions concrètes.

L'augmentation puis le maintien du nombre des appels depuis 2007 indique une certaine sensibilisation de la population quant aux questions de la conservation des espèces locales ainsi qu'une amélioration de la communication. Ceci montre également un réel besoin de renseignements de la part du grand public. **Toutefois, une carence de l'information est toujours constatée par les personnes appelant le GMHL** (difficulté à trouver un interlocuteur, transit par le biais de La Loutre, LNE, le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, l'ONCFS, etc.) Malgré l'envoi de plaquettes informatives aux communes et l'amélioration du site internet du GMHL, les appelants ne savent pas toujours vers qui se tourner.

Ainsi, l'année 2015 aura pour but de continuer à développer la communication et les outils d'information et de multiplier les intervention auprès des professionnels concernés par les problèmes de cohabitation avec la faune sauvage tout en maintenant les actions déjà menées dans le cadre de la MFS. Une table ronde nationale est également en cours de préparation.